



Ecole Raoul Follereau

2 rue du Trieux

35830 BETTON

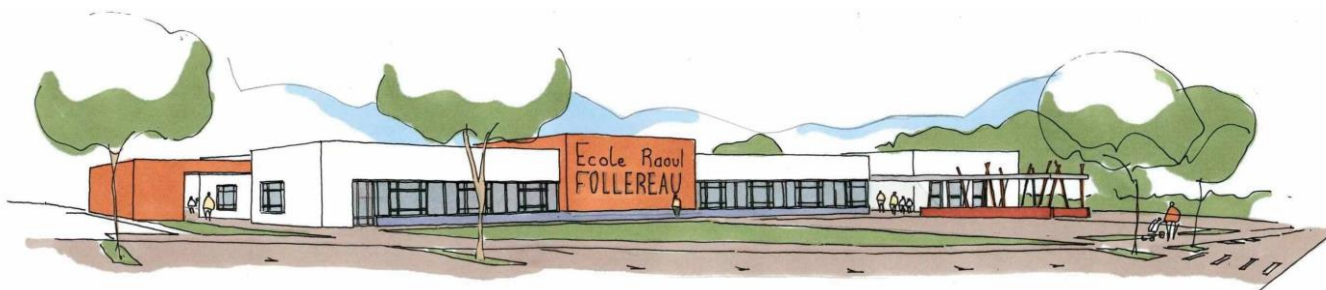
02.99.55.82.57

ecole-raoul-follereau@wanadoo.fr



MANUEL COVID 19

Ecole Raoul Follereau de Betton



Les nouvelles conditions d'accueil à l'école à partir du 02 novembre 2020

Préambule

Ce document est rédigé spécifiquement pour l'école Raoul Follereau. Il prend appui sur le protocole sanitaire du Ministère de l'Education Nationale, dont vous trouverez l'intégralité en annexe.

Dans le protocole, il est indiqué que les mesures mises en place doivent être effectives au 09 novembre. Ainsi, tout en respectant les règles sanitaires imposées, nous nous donnons un délai d'une semaine, pour observer et modifier le fonctionnement de l'école si besoin.

Ce nouveau protocole apporte comme modification :

- Le port du masque obligatoire pour les élèves du CP au CM2 ;
- Une réglementation plus soutenue sur le temps du midi, lors du repas en cantine (puisque'il s'agit d'un temps où le masque est momentanément retiré) ;
- Un nettoyage encore plus soutenu durant la journée et après les heures de classe, impliquant une mobilisation encore plus forte des agents d'entretien.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'une mauvaise manipulation du masque peut être source de transmission de microbes. Dans ces conditions, l'école ne peut être tenue responsable d'une mauvaise utilisation.

Il ne vous aura pas échappé que votre enfant portera un masque tout au long de la journée. C'est pourquoi, nous vous invitons, dès que cela est possible et notamment si vous et/ou votre conjoint êtes en télétravail, à reprendre votre enfant, pour le faire déjeuner à votre domicile. Nous sommes conscients que la pause méridienne représente un temps d'échange convivial et apprécié des enfants. Néanmoins, même si toutes les mesures de sécurité seront mises en place, le risque de contamination sur ce temps (sans masque) reste élevé. De plus, déjeuner à la maison permet à l'enfant de retirer son masque sur une période de deux heures.

!!! CANTINE – IMPORTANT !!!

Si vous savez d'ores et déjà que votre enfant ne mangera pas à la cantine durant le mois à venir (quelques jours ou semaine complète), il vous est possible de le désinscrire, via votre espace citoyen sur le site de la mairie, afin de ne pas être facturés. Vous pouvez librement sélectionner les jours concernés par cette désinscription.

**ATTENTION : cette démarche de désinscription doit être faite
avant lundi 02 novembre au soir,
et ce, pour la période allant jusqu'au 1^{er} décembre.**

Les enfants sont accueillis les lundi/mardi/jeudi/vendredi. La garderie du matin est maintenue dès 7h30.

Les mesures barrières s'appliquent dès l'entrée à l'école. Les points d'accueil actuels ne disposant ni de lavabo ni de savon, nous sommes contraints de maintenir le lavage des mains à la mousse nettoyante. Nous privilégierons le nettoyage des mains à l'eau et au savon, mais, dans certaines situations, le gel hydroalcoolique pourra être utilisé.

Pour le moment, les garderies du matin, du soir et l'étude, sont maintenues aux horaires habituels. Nous prendrons le temps d'observation de la semaine, pour décider, en fonction du taux de fréquentation de ces temps forts, s'il sera nécessaire ou non, de modifier ces horaires. Si vous êtes en télétravail, peut-être avez-vous la possibilité de reprendre votre enfant dès 16h30, afin de ne pas lui imposer un port du masque prolongé, ainsi qu'un temps de présence en collectivité trop long, au vu des circonstances.

Plus que jamais, il est obligatoire que chaque enfant dispose de son matériel, car il n'est définitivement plus possible de se prêter de l'équipement individuel (crayon, règle, etc.).

Enfin, une attestation permanente pour justifier vos déplacements entre votre domicile et l'école, est disponible sur le site de l'école. Une version papier définitive vous sera remise via le cartable de votre enfant lundi. Elle sera préremplie ; quelques informations seront à renseigner par vos soins.

En maternelle

Les enfants de PS, MS et GS ne porteront pas de masques, mais seront plus que jamais invités à respecter les gestes barrières.

Les jeux apportés de la maison sont interdits ; les jeux individuels sont nettoyés très fréquemment.

Le temps de récréation est extrêmement contraint : récréations en décalé par groupes. Deux zones de cours ont été créées.

Les jeux de cours : vélos, grenouilles et structure, sont interdits.

Nous vous invitons à habiller vos enfants avec des pantalons ou jupes élastiqués, des chaussures à velcro, afin de limiter les contacts entre les adultes et les enfants.

1) En primaire

Les élèves devront porter un masque. Celui-ci devra être changé le midi, au retour en classe.

Merci de fournir quotidiennement deux masques homologués par enfant, facilement manipulables pour les élèves du CP au CM2 (pas de masques à nouer).

Chaque matin, votre enfant arrive à l'école avec 2 masques : un sur lui et l'autre dans une pochette bien identifiée « masque propre ».



Le midi, après la cantine, au retour en classe les élèves changent de masque. Le masque du matin est mis dans la pochette « masque à laver ou à jeter ».

Les masques jetables ne pourront pas être jetés à l'école car ceux-ci ne peuvent pas être jetés dans les poubelles des classes et laissés à l'air libre.

Pour les enfants mangeant à l'école, merci de **prévoir une pince à linge (marquée à son nom au feutre indélébile)**, lui permettant de maintenir le masque sur son vêtement pendant le déjeuner. Cette pince sera glissée dans la poche de son blouson. De retour en classe, il enfilera le masque de l'après-midi.

Encore une fois, nous encourageons ceux qui le peuvent à récupérer leurs enfants sur le temps du midi, pour les raisons citées en préambule.

Les récréations sont décalées. Des zones de cours ont été créées, afin que chaque élève reste avec son groupe. Les classes sortent selon un roulement préétabli, afin d'éviter les croisements d'élèves dans les couloirs et dans les escaliers.

Les jeux collectifs sont très restreints.

2) En maternelle et primaire

Afin de garantir une distanciation sociale, les enfants de primaire sont assis à une place qui leur sera dédiée pour toute la période.

Les tables et dossiers de chaise, ainsi que l'ensemble de la classe, sont désinfectés chaque soir.

Pour les maternelles, le passage des enfants aux toilettes se fait par groupe, sous la surveillance d'un adulte, qui veille aussi au lavage des mains.

En élémentaire, le passage aux toilettes se fait sur les temps de récréation, pour des raisons de surveillance et de manipulation des portes. Entre les temps de récréations, un planning par classe est établi.

Les gâteaux et bonbons d'anniversaires ne sont plus autorisés.

Merci de prévoir une gourde remplie d'eau, marquée au nom de l'enfant. Il ne leur est plus possible de se désaltérer avec leurs gobelets en classe ou directement aux robinets.

Les garderies du matin et du soir

Le matin, l'accès à la garderie se fait par la porte située sous le hall.

Le soir, les parents, masqués, passeront par le grand portail ; ils traverseront la cour, passeront par le préau de la maternelle, se rendront dans la zone prévue à cet effet (sas) dans le couloir de la maternelle et attendront qu'un agent leur confie l'enfant.

Cette tolérance accordée dans le cadre de ce sas, rappelle qu'à l'école Raoul Follereau, les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans les bâtiments. Nous savons que ceci peut susciter des débats, mais chacun peut se satisfaire de la non-circulation du virus grâce, entre autres, à cette mesure.

L'accès des enfants et de leurs parents à l'école

Afin de limiter un regroupement de personnes trop important à un instant T devant les points d'accès de l'école, des horaires d'accès ont été définis depuis la rentrée de septembre. Ces derniers sont maintenus à l'identique.

Cela permet d'accueillir un à un les élèves, sereinement et de façon fluide. Aussi **nous vous demandons de bien vouloir les respecter le plus scrupuleusement possible** ; il en va de l'intérêt de tous, mais également, du respect des mesures sanitaires. Nous vous demandons de porter un masque lorsque vous approchez l'école.

En arrivant à l'école, les enfants se rendent directement en classe.

1) De 8h20 à 8h30

Classes	Point d'entrée	Responsable de l'accueil
CP - Fabienne Michel CP-CE1 – Céline Bizette et Sonia Noel CE1 – Thibault Pestel	Hall de l'école	Sozic Greffié Fabienne Gougeon
CE2 – Mickaël Guédeux CE2 – Alexandra Rousseau	Portillon donnant sur le terrain de foot	Mickaël Guédeux Alexandra Rousseau Sozic Greffié Fabienne Gougeon
CM1 – Aurélien Camby CM1- Nathalie Jan CM2 – Valérie Blin CM2 – Justine Ibled	Grand portail (partie gauche des barrières)	Aurélien Camby Nathalie Jan Valérie Blin Justine Ibled



2) De 8h30 à 8h40

Les enfants de PS, MS et GS des classes d'Isabelle, Elodie et Aurélie rentrent **par le grand portail**. Ils sont accueillis par des ASEM, puis accompagnés dans leur classe par ces derniers.

Les enfants de PS, MS et GS des classes d'Anaïs, Céline et Marion rentrent par **la porte du hall**. Ils sont accueillis par des ASEM, puis accompagnés dans leur classe par ces derniers.

3) A 16h30

Les enfants ne restant pas à la garderie repartiront par les mêmes voies de circulation que le matin.

Classes	Point de sortie	Responsable de la sortie
CP - Fabienne Michel CP-CE1 – Céline Bizette et Sonia Noel CE1 – Thibault Pestel	Hall de l'école	Un enseignant de CP ou CE1
CE2 – Mickaël Guédeux CE2 – Alexandra Rousseau	Portillon donnant sur le terrain de foot	Mickaël Guédeux Alexandra Rousseau
CM1– Aurélien Camby CM1- Nathalie Jan CM2 – Valérie Blin CM2 – Justine Ibled	Grand portail (partie gauche des barrières)	Un enseignant
Maternelles	Grand portail (partie droite des barrières) Hall de l'école	Elodie Collard Aurélie Laisné Isabelle Beaugendre Anaïs Bettini Céline Rouyer/Marion Fournier



IMPORTANT

Nous vous rappelons, qu'aucun parent n'est admis à entrer dans l'école, même en journée.

Les parents qui ont besoin de contacter le chef d'établissement ou la secrétaire, pourront signifier leur présence en appelant avec l'interphone.

En cas d'urgence, le parent devra sonner à l'interphone.

Merci de prévoir un paquet de mouchoirs en papier à glisser dans la poche de blouson de votre enfant, sans oublier un réapprovisionnement régulier.

Le déroulement du temps du midi

1) Les enfants qui déjeunent à la maison

Les enfants de primaire déjeunant à la maison, quittent l'école par le portail de 12h00 à 12h10.

Les enfants de maternelles déjeunant à la maison, quittent l'école par la porte de la garderie, de 12h00 à 12h10.

Tous reviennent par le grand portail de 13h35 à 13h45.

Les élèves disposant de carte d'autorisation de sortie, ont le droit de quitter seuls l'école et de revenir dans les mêmes conditions. Au vu de cette nouvelle organisation, merci de signaler à l'enseignant de votre enfant, votre besoin de carte de sortie.

2) Les enfants qui déjeunent à la cantine

Les enfants déjeunant à l'école vont à la cantine par groupes.

Les élèves du CP au CM2 porteront le masque pour tous déplacements dans le self. Ils ne pourront le retirer qu'une fois assis à table.

Les enfants de la maternelle déjeunent en groupes ; ils sont servis par une ASEM.

Les serviettes de tables individuelles en tissu sont proscrites. Des serviettes jetables en papier sont fournies par l'école.

Le nettoyage des locaux et la protection des adultes

1) Le nettoyage des locaux

Le protocole sanitaire nous oblige à une désinfection des locaux le soir et une aération régulière (récréation matin, midi, après-midi et soir après la classe). Les tâches quotidiennes de chaque membre de l'équipe éducative, ont été définies en ce sens.

2) Port du masque

Les membres de l'équipe éducative portent des masques.

Nous vous rappelons que tous les membres de l'équipe éducative ont suivi une formation aux gestes barrières (nettoyage des mains, mise en place et retrait des masques et gants).

Les mesures en cas de symptômes chez un enfant

AVANT D'AMENER VOTRE ENFANT A L'ECOLE VOUS DEVEZ PRENDRE SA TEMPERATURE

Au-dessus de 38°C votre enfant ne doit pas venir à l'école.

Un enfant présentant des symptômes alors qu'il est à l'école : toux, fièvre etc., sera aussitôt isolé dans une pièce spécifique et vous serez contacté pour venir le chercher.

Aucun médicament ne sera administré à votre enfant par l'école.

**NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION SUR LE FAIT QUE TOUT PARENT DEPOSANT SON ENFANT A L'ECOLE
DOIT ETRE JOIGNABLE À TOUT MOMENT DE LA JOURNEE.**

Que faire si mon enfant est susceptible d'avoir la Covid-19 ?

COVID-19

DIRECTEURS D'ÉCOLE : QUE FAIRE SI UN ÉLÈVE EST SUSCEPTIBLE D'AVOIR LA COVID-19 ?

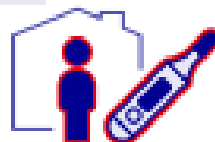
CAS N°1



L'élève est identifié comme un « contact à risque » de Covid-19¹

- Dès le signalement que doit faire la famille, le directeur d'école rappelle la procédure à suivre :
 - rester à domicile ;
 - éviter les contacts ;
 - consulter un médecin (ou la plateforme en ligne Covid-19) ;
 - suivre les recommandations de l'assurance maladie.
- L'élève revient à l'école au bout de 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé sans qu'un test ne soit obligatoirement réalisé, à condition qu'il ne présente pas de symptômes. Ces modalités (délais, test) peuvent être différentes s'il vit sous le même toit que le cas confirmé.

CAS N°2



L'élève est à la maison et présente des symptômes évocateurs²

- Dès le signalement par la famille, le directeur d'école rappelle la procédure à suivre :
 - rester à domicile ;
 - éviter les contacts ;
 - consulter un médecin (ou la plateforme en ligne Covid-19).
- Si les symptômes ne sont pas banaux ou persistent, le retour à l'école ne se fait que si les parents attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit. À défaut, le retour se fera après 7 jours (si disparition des symptômes).

CAS N°3



L'élève est à l'école et présente des symptômes évocateurs²

- Le directeur d'école fait immédiatement isoler l'élève (avec un masque à partir de 6 ans) en présence d'un adulte masqué.
- Le directeur d'école prévient la famille pour qu'elle vienne chercher l'enfant et rappelle la procédure à suivre :
 - rester à domicile ;
 - éviter les contacts ;
 - consulter un médecin (ou la plateforme en ligne Covid-19).
- Si les symptômes ne sont pas banaux ou persistent, le retour à l'école ne se fait que si les parents attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit. À défaut, le retour se fera après 7 jours (si disparition des symptômes).

Le directeur d'école, en lien avec l'ÉN, propose une solution de continuité pédagogique.

¹ Toute personne ayant eu un contact direct avec un cas confirmé sans mesure de protection efficace. L'identification est assurée par l'ARS.

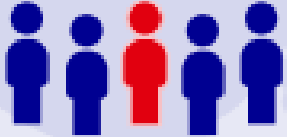
² La liste des symptômes évocateurs peut être consultée dans la foire aux questions en ligne sur [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr). Les rhinites seules ne sont pas considérées comme des symptômes évocateurs de Covid-19.



Que faire si un élève est un cas confirmé de Covid-19 ?

COVID-19


DIRECTEURS D'ÉCOLE : QUE FAIRE SI UN ÉLÈVE EST UN CAS CONFIRMÉ DE COVID-19 ?




- Dès le signalement que doit faire la famille, le directeur d'école rappelle que l'élève ne doit pas retourner à l'école avant le délai défini par son médecin (au plus tôt, 7 jours après le test ou le début des symptômes).
- Le directeur d'école, en lien avec l'ÉIEN, informe l'IA-DASEN qui prend contact avec l'agence régionale de santé (ARS).
- Le directeur d'école élabore, avec l'appui du personnel de santé scolaire, la liste des personnes (élèves et agents) susceptibles d'avoir été en contact à risque avec l'élève malade.
- Après validation de la liste par l'IA-DASEN et ses conseillers médicaux et infirmiers, le directeur d'école informe tous les personnels et toutes les familles de la situation et il demande aux personnels et aux élèves de la liste de rester chez eux par précaution en attendant la liste définitive de l'ARS.
- Le directeur d'école, en lien avec l'ÉIEN, met en place une solution de continuité pédagogique.
- L'ARS, avec l'appui de l'IA-DASEN et de ses conseillers techniques, valide la liste des élèves et des personnels devant être isolés 7 jours.
- Les personnes non retenues dans cette liste sont autorisées à retourner dans leur école. Le directeur d'école en informe les familles.
- Les personnels, identifiés comme « contacts à risque », doivent faire un test et ne pourront revenir dans l'école que si leur test, réalisé 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé, est négatif. Les élèves ne doivent pas obligatoirement faire un test mais ils doivent observer un isolement de 7 jours.

IDENTIFICATION DES CONTACTS À RISQUE

- Lorsque le masque grand public est porté par un cas confirmé et une personne, cette dernière n'est pas considérée comme contact à risque.
- Lorsqu'un écolier est cas confirmé, les personnels ne sont pas considérés comme contacts à risque dès lors qu'ils portent un masque grand public de catégorie 1 (comme ceux fournis par le ministère en charge de l'éducation nationale). De même, les autres élèves de la classe ne sont pas considérés comme contacts à risque.
- Lorsque trois cas confirmés surviennent parmi les élèves d'une même classe, toute la classe est considérée comme contacts à risque.

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

**0 800 130 000**
(appel gratuit)

19 septembre 2020

La continuité pédagogique et suivi scolaire

La continuité pédagogique à distance sera assurée en cas de fermeture ponctuelle de la classe.

En cas d'absence individuelle, l'enseignant vous transmettra les devoirs.

Les numéros utiles

Pour toute question relative à l'organisation de la vie scolaire vous pouvez contacter :

- L'école : 02.99.55.82.57 (Fabienne Gougeon) ou eco35.r-follereau.betton@enseignement-catholique.bzh
- L'APEL : 06.61.80.86.55 (Benoît de Boisse – Président) ou apel@ecoleraouloffollereaubetton.fr

Pour les questions liées au COVID, cf fiche technique « Que faire si mon enfant est susceptible d'avoir la Covid-19 ? ».

Enfin, vous pouvez à tout moment consulter le protocole sanitaire national sur lequel nous nous appuyons, pour établir les règles propres à l'école. Il vous est envoyé en annexe du présent document.